

ATTESTATION DE MAITRISE FONCIERE

Je soussignés M. Edouard GUERRERO, gérant de la SCI PG dont le siège est à Sainte Christie (32390) au lieu-dit Le Pré Du Bourg, identifié au SIREN sous le numéro 480 543

Propriétaire des terrains cadastrés sous la désignation suivante :

Commune	Section	N°parcelle	Lieu-dit	Contenance
SAINTE CHRISTIE	C	397	LE PRE DU BOURG	9 987 m ²
SAINTE CHRISTIE	C	399	LE PRE DU BOURG	5 035 m ²

Soit une contenance cadastrale totale de : 15 022 m²

Autorisons, dans les termes et conditions de la Promesse unilatérale de Bail Emphytéotique en date du 21 mai 2019 (la « **Promesse** »),

CORFU SOLAIRE, SAS au capital de 2 626 260,00 Euros, dont le siège social est à LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 2018 B 022 17, représentée par Sébastien FENET, Directeur Général en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés,

Et,

Toute société agissant en son nom pour la construction d'une Centrale Photovoltaïque.

A réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'une Centrale Photovoltaïque et notamment :

- Demande de permis de construire,
- Déclaration Préalable,
- Demande de Raccordement, demande d'autorisation d'exploiter,
- Autres autorisations administratives nécessaires à la réalisation de la Centrale photovoltaïque,
- Et toute autre démarche, de toute nature, nécessaire à la mise en place d'une Centrale photovoltaïque.

Cette autorisation est valable pour toute la durée de la Promesse y compris en cas de prorogation de la Promesse.

Fait à : Sainte Christie..... Le : 04/04/2023.....

Pour valoir ce que de droit.

Signature(s) :

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke.